Les Nouvelles de



Numéro 80 Parution trimestrielle Avril 2020



Le mot du Maire

Depuis plusieurs semaines, nous sommes confrontés à une pandémie aux conséquences sanitaires, économiques et sociales considérables.

Face à ce fléau, nous devons faire preuve de responsabilité et de solidarité afin de freiner la contamination notamment vers les plus vulnérables. Il s'agit d'abord de ralentir la propagation de ce virus invisible et très contagieux et de soigner les malades. Notre système de santé est au bord de la submersion et nous devons impérativement respecter les consignes. Nous savons que chaque nouveau cas peut entrainer des hospitalisations, certaines en réanimation, et des décès. Le combat que mènent pour nous les professionnels de santé en risquant leurs vies est éprouvant. Pour aider les soignants, les personnels des hôpitaux, les acteurs alimentaires, nous devons à notre niveau respecter le confinement, les distanciations et les gestes barrière. Faisons preuve de civisme en considérant qu'il est de l'intérêt collectif de rester chez soi.

Il nous faudra également, en prenant les mesures qui s'imposent, rétablir au plus vite l'activité économique pour éviter qu'un effondrement s'ajoute à la gravité de la situation et la prolonge.

Nous pouvons être reconnaissants envers toutes celles et tous ceux qui se battent aujourd'hui pour nous protéger et nous soigner dans l'attente du déconfinement par étapes et de jours meilleurs.

Jean HAREL.

Mairie :

14h-17h mardi - vendredi 02 99 73 01 85 mairiedelanrigan@orange.fr

Permanence

du Maíre :

1^{er} samedi du mois 9h-11h.

Sommaire

Le mot du Maire

CR conseil municipal du 26/02/2020 **2**Infos diverses **3**

A vos Agendas!

Evènements à venir

CONSEIL MUNICIPAL

A VENIR

ARMISTICE 39/45

VENDREDI 8 MAI

DEBUT

DECONFINEMENT

LUNDI 11 MAI

ANIMATIONS

DIVERSES :

à prévoir

Conseil Municipal du 26 Février 2020

* Transfert de la compétence eau potable à la CCBR : Approbation des conditions de répartitions géographiques

Depuis le 1^{er} janvier 2020, la Communauté de Communes Bretagne Romantique a pris la compétence eau potable et a eu pour conséquence la dissolution des syndicats d'eau dont celui de la Motte aux Anglais.

En conséquence, des conventions sont soumises au conseil communautaire afin de définir les conditions de liquidation des syndicats d'eau (production et distribution).

Le conseil municipal approuve après délibération les conditions de répartition patrimoniale et financière ainsi que les conventions de liquidation des différents syndicats.

* Approbation du rapport de la CLECT (Commission Locale des Charges Transférées) de la CCBR du 24 janvier 2020

Les attributions de compensation de la section investissement en 2019 s'élevaient à un total de 6820.73 €: Plan Local d'Urbanisme (PLUI) et Plan Pluriannuel Voirie (PPI).

Suite aux travaux de voirie réalisés en 2019 pour un montant net de 33 355,55€ et les déductions faîtes des attributions de compensation versées au titre du PPI Voirie (2018-2019) ainsi que le Fond De Concours « Petites Communes », la somme due par la commune à la CCBR est de 1 636,10€.

A compter du 1er avril 2020, la compétence voirie de la CCBR est modifiée. Il ne sera pris en compte que la voirie communale hors agglomération. Le transfert de charges en investissement est donc modifié. Le linéaire de voirie hors agglomération étant erroné (6 487 m), un nouveau métrage a été effectué. Il en résulte que la voirie hors agglomération est de 4 989 m, il est demandé que la CCBR recalcule l'attribution de compensation 2020.

L'attribution de compensation PLUI reste inchangée. Elle sera de 225€ au titre de l'année 2020.

Le Conseil Municipal approuve donc les montants des charges transférées 2019 en investissement ainsi que la rétrocession de compétence, la méthode de calcul pour l'évaluation des transferts de charges pour l'investissement sur la voirie hors agglomération.

LECTURE

Vous n'avez plus un livre à lire ? Toutes les bibliothèques sont fermées ? Pas de problème, nous avons LA solution...

Grâce au réseau des bibliothèques, vous pouvez accéder gratuitement à la plateforme de lecture en « BiblioVox »

►□ www.bit.ly/39DLOVj

Faites-nous part de vos coups de cœur!

#Bretagneromantique #VousAccompagner



ESPACE EMPLOIPETITE ENFANCE

Vous êtes parents et vous cherchez un mode de garde pour votre enfant? Le nouvel outil du RPAM est fait pour vous!

Il vous permet de déposer une annonce consultable par les assistantes maternelles !

A découvrir sans perdre une minute

► □ https://bit.ly/34rcW8U

#BretagneRomantique #VousAccompagner



Élections municipales

Résultats du premier tour

Candidats	Nombre de voix et pourcentage
Philippe SIRET	62-(89,86%)
Bruno ARNAL	61-(88,41%)
Sébastien DELABROISE	60-(86,96%)
Christophe LEPRISE	60-(86,96%)
Magalie COUVERT	59-(85,51%)
Raymond RAVET	59-(85,51%)
Christophe LAVOLEE	59-(85,51%)
Véronique BOISSAY	58-(84,06%)
Thierry GENU	53-(76,81%)
Karine LEMUR	52-(75,36%)
Marc HAMON	46-(66,67%)

Lors du scrutin du 15 mars 2020, les 11 sièges à pourvoir ont été acquis dès le 1^{er} tour à la majorité des suffrages exprimés. La participation (70.71%) a été un peu plus faible qu'en 2014 (76.92%). Les Lanriganaises et Lanriganais se sont tout de même déplacés à la vue du contexte sanitaire et se sont exprimés à 69.70 % Le premier tour ayant été décisif, les résultats validés, l'ensemble des sièges est donc pourvu.

Compte-tenu de la situation sanitaire actuelle, la date du second tour des élections est reportée pour les communes où il est nécessaire.

Les conseillers municipaux entreront en fonction dès qu'il sera possible de les réunir et d'élire le Maire et les Adjoints.

Le mandat de l'équipe municipale actuelle est prolongé jusqu'à la mise en place du nouveau conseil.

* Achat de panneaux d'information sur le patrimoine

3 devis sont présentés au Conseil Municipal qui a décidé de retenir la société Jésequel pour un montant de 5 790 €. Ces 5 panneaux d'interprétation seront en acier sablé, métallisé, laqué de couleur grise et le plateau en lave émaillé d'un format de 30 X 40 cm.

* Demande de subvention

La nouvelle association « Culture 4 » regroupant les communes de Lanrigan, Lourmais, Trémeheuc et Saint Léger des Prés fait une demande de subvention afin qu'elle puisse démarrer et travailler sur un projet de Bal Populaire et Solidaire. Le Conseil Municipal décide d'accorder une subvention de 80€ pour l'année 2020.

* PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) : présentation des grandes orientations du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) et débat sur les scénarios de répartition géographiques

3 axes stratégiques sont définis :

- un territoire rural attractif, organisé et solidaire
- un territoire de qualité
- un territoire équilibré

3 scénarios se dégagent afin de répartir de manière adaptée et réaliste la croissance démographique entre les communes :

- scénario 1 : au fil de l'eau
- scénario 2 : 1,4% par an pour toutes les communes
- scénario 3 : répartition modulée selon l'armature territoriale et les tendances passées

Le Conseil municipal privilégie le scénario 2. Il est rappelé que le SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) est intégré au PLUI et que l'intérêt de la commune doit être préservé en gardant un raisonnement intercommunal. Le contrat d'objectif établi, il y a 10 ans, comprenait 10 parcelles, celui-ci préservait notre identité rurale.

L'indispensable regard des habitants sur le PLUI

Il est indispensable que les habitants s'expriment sur les grands principes aujourd'hui définis par les élus afin que le projet final corresponde aux attentes de chacun.

Pour cela, des outils sont à la disposition de tous :

Dans chaque mairie du territoire, les habitants trouveront :

- Une exposition présentant les éléments clés du PLUi
- · Un livret détaillant les enjeux
- Un registre de concertation pour faire part de leurs remarques

Un site Internet dédié a été créé, sur lequel les habitants retrouveront tous ces éléments, ainsi que l'avancée de la démarche :

www.urbanisme.bretagneromantique.fr

Une adresse mail permet à tout un chacun de dialoguer directement avec les services communautaires :

plui@bretagneromantique.fr

Des réunions publiques sur le territoire seront organisées à l'automne 2020

COVID-19

Le COVID-19 (Coronavirus) circule sur notre territoire, même si nous sommes moins impactés que dans d'autres régions. Il est impératif de redoubler de vigilance et d'appliquer les règles de confinement scrupuleusement.

L'ensemble des habitants doit avoir une responsabilité et une solidarité citoyenne envers les personnes les plus fragiles : personnes ayant une insuffisance rénale chronique, des troubles cardiaques et/ou respiratoires, les diabétiques, les personnes âgées ...

Le respect des principes de précautions est important :

- Eviter les contacts
- Se tenir à plus d'1 mètre d'une personne
- Se laver les mains très souvent avec de l'eau et du savon
- Eviter de se toucher les yeux, le nez, la bouche, le visage
- Utiliser une seule fois les mouchoirs jetables
- Laver régulièrement les poignées de porte, la salle de bain, le téléphone....

 Ne pas partager les objets non lavés (gants et serviettes de toilette, couverts, assiettes, téléphone....)

Les mesures de confinement sont très importantes et doivent nous faire réfléchir à nos habitudes de vie. Les achats indispensables à la vie de tous les jours peuvent se faire qu'une seule fois par semaine (le pain peut être congelé par exemple).

Cela demande une réorganisation de la vie familiale et avoir du bon sens dans nos actes quotidiens.

Plus ces recommandations seront respectées, plus vite le retour à une vie avec nos libertés de circuler, de retrouver nos proches, de travailler, d'avoir des loisirs... seront retrouvées.

PREPARONS LE DECONFINEMENT PROTEGEONS-NOUS

Dans un souci de protéger la santé de nos concitoyens et de nos personnels et pour faire suite aux annonces de déconfinement, la Communauté de Communes Bretagne Romantique a décidé l'achat de 35 000 masques en tissu (lavables et réutilisables) financés sur ses fonds propres. Il s'agit de fournir un masque à chaque habitant du territoire de la Bretagne romantique. Les masques sont disponibles en 2 tailles (enfant (de 3 à 11 ans) et adulte).

Concernant la distribution des masques, nous informerons les habitants de Lanrigan dès que nous les aurons reçus.

Un masque en tissu n'est pas un rempart infaillible à la maladie mais il sert à protéger les autres en empêchant la projection de gouttelettes ou de postillons et de rappeler à celui ou celle qui le porte d'éviter de mettre ses mains au visage. En d'autres termes, ils contribuent à limiter la propagation du virus. Il est donc intéressant de porter un masque lors des déplacements voire même en période de déconfinement.



Ateliers Gonflés à Bloc à Lanrigan le 8 février Parade à Bonnemain le 1^{er} mars







A vos agendas

La crise sanitaire ne nous permet pas de prévoir les manifestations habituelles qu'il y a à Lanrigan chaque année.

La journée citoyenne prévue fin avril et la fête communale prévue en mai sont donc annulées et le banquet des ainés est reporté à une date ultérieure.

Nous espérons tous reprendre ses rencontres afin que perdure nos liens sociaux et inter-générationnels, notamment avec les activités des Z'Amuz'ous et les manifestations du comité des fêtes.